

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique **204592** Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 11994	Société : Royal air Maroc	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : EL OTMANI AH		
Date de naissance : 20/10/1979		
Adresse : lot Dalia n° 154 Bouskoura - Casablanca		
Tél. : 06 6 13 6 43 14	Total des frais engagés :	Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :			
Date de consultation : 11/03/2024	Nom et prénom du malade : EL OTMANI AH	Age : 43 ans	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	scinde env		
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input type="checkbox"/> ALC	Pathologie : Gynéco
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 22/03/2024			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
11/03/2024	+ew		422,-	Dr. ZOOG Gynéco. Hamid Mohsin Satti 2eme stage 06.02.2024 06.02.2024

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

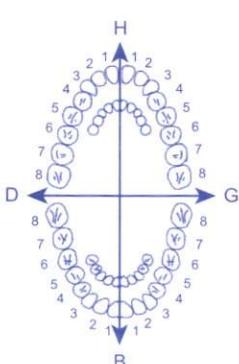
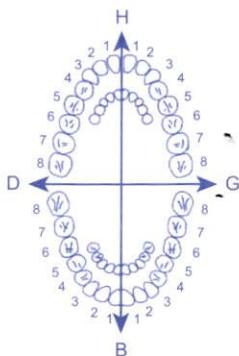
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Zoulal ETTAYEBI

Spécialiste en Gynécologie
et Obstétrique

Lauréate de la faculté de Médecine de Rabat
Ex Chef de service Gynéco-Obstétrique
de l'hôpital Hassan II Settat



031152556



الدكتورة زلال الطيبى

طبيبة مختصة في أمراض
النساء والتوليد

خريجة كلية الطب و الصيدلة الرباط
رئيسة قسم سادة بمستشفى الحسن الثاني بطنطا

Casablanca le :

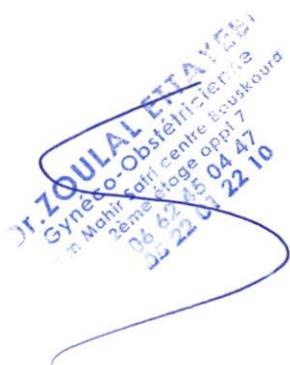
11/03/2024

ORDONNANCE

Madame FI OTHMANI AHD

Maxi G fer

Matin	Midi	Soir	Avant repas	Après repas
1	0	0	1	0
40 J				



عمراء ماهر، الطابق الثاني، شقة 7 - بوسكورة - ر.ب : 3011 - الدار البيضاء

Imm Mahir 2ème étage, N° 7 - Bouskoura - CP 3011 - Casablanca

📞 05 22 012 210 - 06 62 450 447 ✉ Dr.ettayebi@gmail.com

Dr Zoulal ETTAYEBI

Spécialiste en Gynécologie
et Obstétrique

Lauréate de la faculté de Médecine de Rabat
Ex Chef de service Gynéco-Obstétrique
de l'hôpital Hassan II Settat



031152556



الدكتورة زلال الطبيبي

طبيبة مختصة في أمراض
النساء والتوليد

خريجة كلية الطب و الصيدلة الرباط
رئيسة قسم سانية بستثنى الحسن الثاني بطنطا

Casablanca le :

Facture

Madame EL OTMANI AHD

N° Facture : FAC2024341726

Date : 11/03/2024

Service	Montant
Consult Echo	400,00

Montant à payer : 400,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Quatre cents dirhams

Cachet :
Dr. ZOULAL ETTAYEBI
Gynéco-Obstétricienne
Imm. Mahir Sidi centre Bouskoura
2ème étage appt 7
06 62 45 04 47
05 22 01 22 10

٩ عمارة ماهر، الطابق الثاني، شقة 7 - بوسكورة - ر.ب : 3011 - الدار البيضاء

❾ Imm Mahir 2ème étage, N° 7 - Bouskoura - CP 3011 - Casablanca

❷ 05 22 012 210 - 06 62 450 447 ✉ Dr.ettayebi@gmail.com

Dr Zoulal ETTAYEBI

Spécialiste en Gynécologie
et Obstétrique

Lauréate de la faculté de Médecine de Rabat
Ex Chef de service Gynéco-Obstétrique
de l'hôpital Hassan II Settat



031152556



الدكتورة زلال الطيبى

طيبة مختصة في أمراض
النساء والتوليد

خريجة كلية الطب و الصيدلة الرباط
رئيسة قسم سابق بمستشفى الحسن الثاني بسطات

Casablanca le :

échographie obstétricale

Madame EL OTMANI AHD

Date échographie 11/03/2024

Age gestationnel 13 SA

DDR 15/12/2023

Conclusion

Grossesse MonoFoetale ,évolutive de 13 SA ,CN -
C/C: GMFE 13 SA.



٩ عمارة ماهر، الطابق الثاني، شقة 7 - بوسكورة - ر.ب : 3011 - الدار البيضاء

Imm Mahir 2ème étage, N° 7 - Bouskoura - CP 3011 - Casablanca

05 22 012 210 - 06 62 450 447 ✉ Dr.ettayebi@gmail.com